



POIRE LÉOPOLD 1<sup>er</sup> (Bivoth.)

POIRE DUC D'ORLÉANS (Bivoth.)

## POIRE DUC D'ORLÉANS.

(BIVORT.)

*Maréchal de Cour. Leroy 551.  
Comité de la Roc.*

---

L'arbre mère est pyramidal, d'un port magnifique ; ses branches inférieures, fortement inclinées et épineuses, lui donnent un aspect tout particulier et bien reconnaissable entre ses congénères ; son bois supérieur est plus redressé, sans épines et forme avec le tronc un angle ouvert ; il ne s'incline qu'insensiblement et au bout de deux ou trois ans seulement, mais cette inclinaison est tellement forte, que quelquefois les rameaux sont perpendiculaires. Cette nouvelle variété pousse avec une vigueur étonnante, et il n'est pas rare d'y rencontrer des pousses de l'année ayant 1 mètre à 1  $\frac{1}{2}$  mètre de longueur ; ces pousses sont tortueuses, grosses, en partie droites, en partie coudées ou flexueuses, lisses dans les trois quarts de leur longueur, striées vers leur sommet ; l'écorce en est grise, parsemée de grosses lenticelles rondes ou ovales, gris blanc, concaves et très-apparentes dans la moitié inférieure du rameau ; ces lenticelles sont très-allongées, rousses, légèrement proéminentes et peu apparentes dans sa moitié supérieure où leur couleur se confond dans celle de l'écorce qui est d'un roux noisette.

Les gemmes, brun clair ombré et nuancé de brun foncé et de gris, sont triangulaires, pointus et apprimés à la base et au sommet du rameau ; ceux du milieu sont coniques et portés par des supports de 5 à 10 millimètres de longueur ; sur les rameaux moins vigoureux ils sont tous coniques, pointus.

Les mérithalles sont irréguliers.

Les rameaux à fruits, courts, gros, gris.

Les supports gros, courts, fortement ridés et gris à leur base, légèrement renflés au sommet, bruns, ponctués de lenticelles fauves, rondes et proéminentes.

Les bourgeons à fleurs sont moyens, coniques, aigus, brun nuancé de gris et de brun marron.

Les feuilles sont ovales acuminées ou ovales lancéolées, aiguës, à serrature fine et régulière, parfois entières ou serretées partiellement; leur dimension est aussi très-variable: il s'en trouve qui mesurent  $6\frac{1}{2}$  centimètres en longueur sur 4 en largeur, et d'autres qui ont 10 centimètres en longueur sur 7 en largeur; elles sont ordinairement planes et d'un beau vert mi-foncé. Les pétioles sont grêles, légèrement cannelés, vert clair, longs de 2 à 6 centimètres. Stipules filiformes.

Fruit moyen ou gros, pyriforme, renflé vers son milieu et rétréci vers les deux bouts, mais plus fortement vers le pédoncule; peau rude, verte, passant au jaune doré à la maturité, largement maculée de roux et de brun noir, ombrée de fauve autour du calice et du pédoncule qui, grêle, ligneux, brun, long de 35 millimètres, est placé dans une cavité moyenne entourée de quelques petites gibbosités. Calice très-petit, situé dans une cavité profonde; divisions caduques. Chair blanche, fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, vineuse, bien parfumée.

La poire *duc d'Orléans* est un fruit exquis, dont la maturité a lieu pendant le mois de novembre et se prolonge jusqu'en décembre; il mesure  $9\frac{1}{2}$  centimètres en hauteur sur  $7\frac{1}{2}$  de diamètre; sa première production a eu lieu en 1847; il était moins gros en 1848, mais sensiblement amélioré par rapport à sa qualité. Nous l'avons dédié à la mémoire de Son Altesse Royale le DUC D'ORLÉANS.



## POIRE BEYMONT.

(BOUVIER.)

*Antiquité à la Pierre Rance. Long 250 et Br. d. d. d. I 27*

---

L'arbre mère de cette variété est le plus haut que j'aie encore rencontré jusqu'à ce jour ; il se trouve dans le jardin de M. BOUVIER, à la place où il a été semé, et s'élève pyramidalement à près de 15 mètres de hauteur ; malgré cette grande vigueur, il est très-fertile et donne chaque année à son propriétaire une ample récolte de fruits.

Son aspect est identique à celui du *beurré de Rance* ; son bois et son fruit s'y rapportent également ; je le regarde donc comme une sous-variété de celui-ci, plus vigoureuse et plus productive en plein vent sous notre climat.

Ses rameaux à fruits sont courts, gris.

Les supports gris, ridés à leur base, renflés, lisses et bruns à leur sommet.

Les bourgeons à fleurs sont assez gros, ovales pointus, brun clair ombré de brun foncé.

Les rameaux à bois sont moyens, longs, droits, lisses, gris brun, ponctués de lenticelles grises, ovales, peu nombreuses.

Les gemmes, triangulaires et apprimés à la base du rameau, sont coniques, saillants vers son milieu et parallèles au rameau vers son sommet ; ils sont brun clair ombré de brun foncé.

Les mérithalles sont courts et inégaux.

Les feuilles diffèrent essentiellement de celles du *beurré de Rance* ; elles sont moyennes, ovales pointues ou lancéolées aiguës, planes ou à bords latéraux légèrement relevés, d'un beau vert clair ; leur serrature est régulière, profonde et aiguë ; leur longueur varie de 6 à 8 centimètres et leur largeur de 5 à 5. Le

pétiole est grêle, long de 2 centimètres, largement cannelé, vert très-clair. Les stipules sont aussi caractéristiques dans cette variété, car il s'en trouve de trois sortes : des *linéaires*, des *lancéolées* et des *larges lancéolées*, pointues et dentées ; leur forme enfin est très-variable.

Le fruit, dont la hauteur est de 10 centimètres et le diamètre de 8, ressemble à un *beurré de Rance* venu en plein vent ; il est cependant un peu moins allongé, plus renflé vers le pédoncule et parfois presque ovale arrondi ; sa chair a la même texture, c'est-à-dire qu'elle est blanc verdâtre, granulée, remplie d'un jus abondant, mais plus sucrée que ne l'est ordinairement le *beurré de Rance*, dans les terres fortes. La peau en est épaisse, verte, ombrée de gris, de rouille et ponctuée de même ; elle jaunit peu ou point à la maturité. Le pédoncule grêle, ligneux, long de 4 à 5 centimètres, est placé dans une cavité petite et irrégulière. Le calice clos, irrégulier, se trouve presque à fleur du fruit ; ses divisions sont noires.

L'époque de maturité de cette excellente sous-variété a lieu de février en avril.

Quoique sans certitude à cet égard, nous présumons que la *Beymont* provient d'un pepin du *beurré de Rance* ; ce n'est pas la seule fois, au reste, que la nature reproduit presque identiquement dans les poires la même variété que le type : nous pourrions citer de nombreux exemples à l'appui de notre assertion. Le *beurré d'Esperen*, entre autres semis de notre excellent pomologue de Malines, a reproduit, à peu de chose près, le *doynné d'hiver*, et pour cette raison a été retiré du commerce, bien qu'il méritât, à mon avis, la préférence sur le type primitif à cause de sa plus grande vigueur.

Le savant professeur VAN MONS en a aussi noté plusieurs dans ses ouvrages, où il dit avoir trouvé une poire d'amande semblable à l'ancienne espèce, mais plus grosse et un peu plus tardive, variété que je pense avoir retrouvée dans les arbres greffés venant de sa pépinière.

De ce que je viens de dire il résulte que la *Beymont* est à préférer au *beurré de Rance*, pour la culture en terre forte ; qu'elle est égale en mérite dans les terres légères ; que les jardins d'une certaine étendue ne peuvent se passer d'avoir l'une et l'autre ; mais que pour l'amateur qui se voit forcé, par le peu d'étendue de son jardin, à restreindre son choix à un nombre limité de variétés, l'une des deux suffit.